

Bulletin d'inscription « RUN & BIKE – LA RENARDIERE – DIMANCHE 5 FEVRIER 2012 »

BULLETIN D'INSCRIPTION NOM DE L'EQUIPE :											
EQUIPIER 1						EQUIPIER 2					
NOM :						NOM :					
PRENOM :						PRENOM :					
DATE DE NAISSANCE :						DATE DE NAISSANCE :					
ADRESSE ENTIERE :						ADRESSE ENTIERE :					
TELEPHONE :						TELEPHONE :					
EMAIL :						EMAIL :					
LICENCE : (joindre photocopie)						LICENCE : (joindre photocopie)					
CATEGORIE (cochez la case)						CATEGORIE (cochez la case)					
SH	SF	Mixte H/F	VH	VF	Mineur -18	SH	SF	Mixte H/F	JH	JF	Mineur -18

**CE BULLETIN DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT REMPLI ET SIGNE PAR LES PARENTS POUR TOUS LES MINEURS
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISEE SANS CETTE CONDITION**

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e) autorise mon enfant :
Né(es) le à participer au « Run & Bike 2012 » sur la commune de Villers st Paul.

Nom de la personne à prévenir en cas de problème :

Numéro de téléphone :

Signature obligatoire des parents pour l'inscription à la course :

POUR LES NON-LICENCIES :

Joindre un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied et du VTT en compétition datant de moins de un an (à apporter le jour de la course)

L'organisateur « Mairie de Villers st Paul » décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets et ne sera en aucun cas responsable des accidents et défaillances consécutifs au mauvais état de santé des participants.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et des informations ci-dessus.

**Signature obligatoire
(parents pour les mineurs)**

DATE :

ATTENTION :

**LE PAIEMENT PAR CHEQUE DOIT ETRE ETABLI A L'ORDRE DU
« COMITE DES FETES VILLERSOIS »**

Chaque participant doit posséder une assurance individuelle responsabilité civile

Programme

8h30/9h45 : accueil-remise des dossards et inscriptions de dernière minute

9h50 : briefing

10h : Départ de la course « coureurs à pieds »

12h30 : podium et remise des prix

Règlement

1. l'épreuve est ouverte à toutes personnes licenciés ou non de plus de 15 ans le jour de la course.
2. les coureurs à pieds effectuent une boucle seul puis ils passent le relais aux vététistes qui effectuent une autre boucle seul ensuite les deux partent pour effectuer une boucle ensemble en run & bike .
3. le départ des coureurs à pieds devant l'Espace P.Perret (cavée des Renards) 10h
4. les changements de vtt se font obligatoirement de main à main, sans pose du vélo
5. les concurrents sont tenus de respecter la nature et le code de la route
6. prestations : ravitaillements – douche – lavage vtt – lots et classements
7. chaque vététiste devra porter en permanence un casque homologué et attaché
8. interdit de s'échanger les dossards avec une autre équipe
9. les organisateurs se réservent le droit de disqualifier ou de pénaliser toute équipe qui ne respecterait pas ce règlement
10. la mairie de Villers St Paul déclare avoir souscrit une assurance organisateur cependant elle décline sa responsabilité en cas de vol, dégradations ou perte de matériels
11. classements selon les catégories suivantes :
Senior homme/femme/mixte sexe - Vétéran homme/femme/mixte âge et général

Tarif

Droit d'inscription : 15€ par équipe

Les droits d'inscriptions resteront acquis en cas de désistement

Date limite d'inscription par courrier : le 02 Février 2012

Au delà inscription sur place

Règlement par chèque bancaire à l'ordre du « comité des fêtes Villersois »

Faire parvenir le dossier complet à :

Service des sports – mairie de Villers st Paul –espace P. Perret – 60870 Villers st Paul

Renseignements : Mr Gesbert Laurent 06.65.52.02.87

sports.vsp@wanadoo.fr